

eau en Seine-et-Marne

ACTIONS PRÉVENTIVES

LE COMPOSTAGE

Le compostage est un processus biologique de transformation des matières organiques : les déchets sont transformés par des bactéries, au cours d'un processus de fermentation, en un produit riche en humus et stable. C'est un moyen économique et écologique de fertiliser votre jardin.



Le compostage permet de recycler intelligemment vos déchets organiques (et donc de réduire de 30% le volume de vos déchets ménagers) et d'améliorer la fertilité de votre terre, ainsi que sa structure : les plantes pousseront dans de meilleures conditions et seront plus résistantes.

Quelle technique choisir

Compostage en tas

Les déchets à composter sont placés directement sur le sol en formant un tas. Il n'y a aucune contrainte de volume et le compost est facilement accessible. Cependant, le tas de déchets est à la vue de tous, prend de la place, et certains déchets risquent d'attirer les animaux. Il est possible de le placer dans une tranchée afin de le rendre moins visible.

Compostage en bac



Bac de compostage
©STÉPHANIE HAMON

Les déchets à composter sont placés dans un bac, la quantité est limitée mais ils sont à l'abri des aléas climatiques, des animaux et sont moins visible.

Dans certaines agglomérations seine-et-marnaises, le syndicat gérant la collecte des ordures ménagères fournit ou propose à prix intéressant des bacs de compostage.

Lombricompostage (ou vermicompostage)

Cette technique consiste à utiliser des vers du fumier, qui se nourrissent des déchets organiques et donc les déjections formeront le compost. Le lombricompost est réalisé dans un silo et concerne plutôt de petites quantités de déchets. Il peut même être utilisé en appartement.

Que mettre au compost ?



Déchets à composter
©KARINE CORDIER

- **Déchets de cuisine** (épluchures et fanes de légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé, marc de café...) A éviter, les produits gras, restes de viande ou de fromage qui produisent de mauvaises odeurs et peuvent attirer les animaux
- **Déchets ménagers** (mouchoirs en papier, essuie-tout, carton, cendre de cheminée en quantité modérée...). A éviter, les matières non biodégradables ou contenant des polluants, ainsi que les cendres de charbon et les excréments d'animaux carnivores (litières de chats)
- **Déchets de jardin** (gazon, résidus de taille broyés, feuilles mortes...). A éviter les déchets végétaux issus de plantes malades, les mauvaises herbes montées à graines ou comportant des rhizomes ou des bulbes ; cependant, la température peut monter jusqu'à 70°C lors de la maturation du compost, détruisant la plupart des graines, surtout si on a laissé sécher les herbes auparavant.

Faire un bon compost

On distingue deux types de déchets :

- Déchets plutôt carbonés, riche en cellulose ou en lignine, qui se décomposent plus lentement : bois, feuilles mortes, carton, papier...
- Déchets plutôt azotés, qui se décomposent vite et ont tendance à pourrir : tontes de gazon, déchets de cuisine...

Pour que le processus de compostage puisse se faire dans de bonnes conditions, il est préférable qu'il y ait 15 à 20 fois plus de déchets carbonés que de déchets azotés. Pour permettre aux bactéries d'agir, pensez à mélanger régulièrement votre tas de compost afin de bien répartir les différents types de déchets et de l'aérer. Evitez cependant de le faire en hiver si vous avez un compost en tas, car un hérisson ou un crapaud aurait pu y trouver refuge pour hiberner !

Utiliser le compost

Connaître la maturité du compost



©STÉPHANIE HAMON

Il faut compter 4 à 5 mois pour que le compost soit mûr dans le cas d'un compostage en bac, et 6 mois à un an dans le cas d'un compostage en tas. Un compost mûr ressemble un peu à de la bonne terre de forêt : il est de couleur sombre, fin, homogène, et dégage une odeur d'humus agréable.

En paillage

Avant maturité, le compost peut servir de paillage. Vous pouvez en étaler une couche autour des arbres, arbustes, fleurs et légumes avancés. Il permettra de conserver l'humidité au sol et de gêner le développement de plantes spontanées concurrentes.

Comme amendement de sol

Le compost mûr peut être utilisé pour amender le sol. Epandez-le en couche mince (1 à 5 litres par m²) et incorporez-le ensuite au sol par binage. Il apporte de la matière organique au sol, et permet également une meilleure rétention de l'eau.

Sur un sol sableux, n'hésitez pas à apporter un peu plus de compost, afin qu'il donne une meilleure cohésion à la terre. Sur un sol argileux, il peut être intéressant d'ajouter un amendement calcaire au compost afin de donner une bonne structure à la terre.

Comme support de culture

Le compost ayant suivi une très longue maturation peut servir de support de culture (pots, jardinières), à condition de le mélanger à de la terre : 1/3 de compost pour 2/3 de terre. Par contre, la majorité de plantes ne supportent pas d'être plantées directement dans le compost. Seuls les tomates et le potiron peuvent s'en accommoder.

Problèmes / solutions

Le composte sent mauvais

Le compost n'est pas assez aéré et comporte trop de déchets azotés ; aérez-le à l'aide d'une fourche ou d'un manche d'outil, ajoutez des matières carbonées.

Les déchets se décomposent mal

Manque d'humidité, apportez des déchets azotés, voire arrosez le composteur ; le purin d'ortie peut servir d'activateur de compost.

Le tas est trop humide

Trop de matières azotées, manque d'aération ; apportez des matières carbonées, aérez le compost à l'aide d'une bêche ou d'un manche d'outil ; éventuellement étalez le compost au soleil pour le sécher.

Le compost contient des animaux

La plupart sont en fait des animaux utiles au compost. Les vers de terre et les vers de fumier participent par leur digestion à la fabrication du compost. Les cloportes et insectes divers (comme les grosses larves blanches et la cétoine dorée) jouent eux aussi un rôle dans la décomposition de la matière organique. Les fruits peuvent attirer de petits moucheron (drosophiles), si vous souhaitez les éloigner, évitez d'apporter trop de fruits à la fois, et couvrez les avec des matières carbonées.

SUR INTERNET

- [ADEME : utiliser son compost au jardin \(https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/jardinage/comment-utiliser-compost-jardin\)](https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/jardinage/comment-utiliser-compost-jardin)
- [Le lombricompostage \(https://www.compostage.info/index.php?option=com_content&view=article&id=17&Itemid=16\)](https://www.compostage.info/index.php?option=com_content&view=article&id=17&Itemid=16)

CONTENUS ASSOCIÉS

📌 Ce mois-ci au jardin